La Trioula à Djan

Autor(en): **Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 23

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-202355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rettes de les laisser pendant 48 heures dans la caisse ou sous la cloche. Le muguet éthérisé fleurit en général huit jours après le muguet congelé.

Les industriels qui fabriquent ainsi le muguet appellent leur procédé « une des plus grandes conquêtes de l'horticulture contemporaine » Soit, mais ce muguet-là vaudra-t-il jamais les gentilles fleurs cachées sous la feuillée et qu'on s'en va cueillir à deux, quand on a vingt ans et qu'on s'aime !

Admirez-vous, mesdames !

Que faut-il à une femme pour être vraiment belle ?

Il lui faut, disaient nos aïeux : 1. La jeunesse. — 2. La taille ni trop grande, ni trop petite. — 3. N'être ni trop grosse, ni trop maigre. — 4. La symétrie et la proportion. — 5. De longs cheveux blonds et déliés. — 6. La peau délicate et polie. — 7. Une blancheur vive et vermeille. — 8. Un front uni. — 9 Les tempes non enfoncées. — 10. Les sourcils comme deux lignes. — 11. — Les yeux bleus, francs, à fleur de tête, ayant un regard doux. — 12. Un nez un peu long. — 13. Des joues un peu arrondies. faisant une petite fossette. — 14. Un ris gracieux. — 15. Deux lèvres de corail. — 16. Une petite bouche. — 17. Des dents blanches bien rangées. — 18. Le menton un peu rond, charnu avec une fossette au bout. — 19. Les oreilles petites, vermeilles, bien jointes à la tête. — 20. Un cou d'ivoire. — 21. Une main blanche, longuette et potelée. — 22. Des doigts finissant en pyramide. — 23. Des ongles de nacre tournés en ovale.

De plus une voix agréable, un geste libre, non affecté ; le corsage bien pris, délié ; une démarche noble et modeste....

Et voilà !

C'est moi ; c'est le veilleur.

C'était au bon vieux temps des diligences.

Un voyageur, de passage à Lausanne, devait prendre la première voiture pour Paris. Celle-ci partait du bâtiment des postes cantonales à cinq heures du matin.

Logeant à l'hôtel voisin, l'étranger prie le veilleur de nuit, de la poste, de le réveiller à temps. « N'y manquez pas, au moins ; vous me joueriez un bien vilain tour. »

— Oh ! mossieu peut être tranquille.

A dix heures, le voyageur va se coucher et s'endort d'un profond sommeil.

Quelque temps après, on frappe à sa porte.

— Qui est là ?

— C'est moi, le veilleur de la poste, que mossieu à chargé de le réveiller.

— Ah ! bien ! Comment ! est-ce déjà l'heure de me lever ?

— Oh ! non, je venais dire justement qu'il n'est que minuit et que mossieu a comme ça encore quatre heures à dormir.

— Merci, mon ami. Bonne affaire. N'oubliez pas que c'est pour quatre heures ; la diligence part à cinq.

— Oh ! pour ça non, mossieu.

. . . . . .

Toc, toc, toc !

— Qui est là ?

— C'est encore moi, mossieu, le veilleur de la poste.

— Ah ! bien. C'est l'heure, cette fois ? Je me lève.

— Non, non, mossieu ; je venais dire qu'il est seulement deux heures ; mossieu en a encore deux à se reposer.

— Ah ! sacré imbécile ! vous ne pourriez pas me laisser dormir tranquille ! Si vous revenez frapper à ma porte, je vous flanque mon pied quelque part, entendez-vous !

Morale :

A quatre heures, le veilleur n'osa pas exécuter sa consigne. Le voyageur manqua la diligence. D.

Guerre au feu !

Dans la lutte contre le feu, nos aïeux n'y allaient pas par quatre chemins. Voici un article du règlement de police de Lausanne. Nous sommes en 1405 :

« En cas d'incendie, les deux premiers ci-» toyens qui arriveront au secours, pourront » ordonner à ceux qui viendront après de *dé-*» *molir* la maison voisine, sans que le maître » de la maison puisse s'y opposer. »

* * *

Cinquante ans après, le règlement de police, revu et augmenté plus d'une fois, sans doute, dans l'intervalle, contenait les dispositions que voici, touchant les incendies :

« En cas d'incendie, les charpentiers et les » massons doivent incessamment aller au feu » avec leurs haches et autres instrumens ; et » les cordonniers, les bouchers et les favres » doivent aller prendre les échelles et les dres-» ser contre le mur ou le toit, etc.

» Tout homme qui est à Lausanne doit avoir » sous le toit, près du *lobinos,* un tonneau ou » vase plein d'eau surtout en été, et en hiver » en temps de bize ou de vents. Item, sous le » toit un estolez, deux seillons avec la *ruse,* » soit un bâton au milieu pour porter l'eau.

» De dix en dix maisons, les possesseurs » doivent faire faire une bonne échelle à frais » communs, qui aille du pavé jusqu'au toit.

» Défense de porter une chandelle allumée » sans lanterne, de jour et de nuit, par la mai-» son ou par la ville, dans des lieux dange-» reux.

» Ordonné d'avoir dans les écuries un bon » chandelier de fer avec son couvercle de fer, » pour y tenir la chandelle allumée.

» Chacun devra avoir dans sa maison un » couvre-feu *(ignitigium)* de cuivre, de fer ou » de terre cuite, pour le mettre sur le feu » quand on le couvrira de nuit.

» Chaque année, dans le temps qu'on élira » les prieurs ou gouverneurs de la ville, on » élira aussi deux prudhommes, pour aller en » cas de feu, deux d'entr'eux à la porte de la » ville pour laquelle ils auront été élus, pour » les garder pendant l'incendie et empêcher » que les larrons n'emportent quelque chose.

» Pendant un incendie, les banderets, cha-» cun dans sa bannière, devront prendre garde » qu'il ne se fasse aucun vol. Pour cet effet, ils » pourront appeler quelques personnes pro-» pres et les envoyer dans les passa, es et les » carrefours où il conviendra, pour empêcher » les vols qui se font ordinairement en ces cas.

» Quiconque a un char ou deux dans la ville » ou dehors devra les envoyer avec une bos-» sette à gueule ou autre vase à eau, et le » charretier le mènera vers le lieu où il sera » nécessaire.

» Si le feu prend la nuit, chacun devra tenir » hors de sa maison une chandelle allumée ou » lumière dans une lanterne pour éclairer les » passans.

» En tel cas, les prieurs feront mettre dans » les lieux publics des flambeaux ou lanternes » allumées. »

La Bicyclette.

BALLADE EN PROSE

La bicyclette est un engin merveilleux.

Non pour les avaleurs de kilomètres, qui font du 60 à l'heure, laissant derrière eux poussière, puanteur et malédictions.

Non pour les chauffeurs dont les yeux couverts de disques noirs ne voient rien... que le but à atteindre.

Non pour le pétroleur qui reste assis sur la pétarade et la trépidation de son animal disgracieux.

La bicyclette est un engin merveilleux pour le poète et le flâneur ; pour celui qui sait que vivre n'est pas haleter ; pour celui qui s'arrête et qui regarde ; qui s'en va, d'une allure berceuse, par le chemin des champs et des bois ; qui ne dédaigne pas le merveilleux tapis, tissé des herbes et des fleurs du bon Dieu ; qui s'assied sous le noyer à la frondaison harmonieuse ; qui s'arrête au bord de la rivière et l'écoute causer.

La bicyclette est un engin merveilleux.

Pour les petites pensionnaires qui fuient fragiles et charmantes, ayant au cœur l'illusion de la liberté reconquise, tandis que, cinq cents mètres en arrière, Mademoiselle, cramoisie, s'époumonne à les suivre, telle une poule pourchassant ses poussins, alertes et indociles.

La bicyclette est un engin merveilleux.

Pour l'ouvrier qui, ayant peiné douze heures sur un travail monotone ou exténuant, s'en va, les soirs d'été, emplir ses poumons de bon air et ses yeux de visions radieuses.

La bicyclette est un engin merveilleux.

Oui, merveilleux et aimé !... aimé de ce piéton qui l'a maudite à ses débuts. Car ce piéton la comparant aux mastodontes qui sillonnent nos routes, trouve la bicyclette un honnête et démocratique petit animal.

C'est le cheval du pauvre. Il paie l'impôt,

La bicyclette est un engin merveilleux.

JEAN-PIERRE.

Les amis perdus.

Vivre n'est plus pour moi qu'une charge importune.
Me voilà seul dans l'univers !
J'ai perdu mes parents, mes amis les plus chers !
— Comment, ils sont tous morts ? — Non, ils ont fait [fortune.

THÉVENEAU

Réconciliation. — Madame R... a un garçon et une fille. Elle marque autant de prédilection pour le premier que de sévérité et même de dureté pour la seconde.

La famille est sur le point de s'agrandir. L'autre semaine, madame R... s'entretenait de cette prévision avec une de ses amies.

— Oh ! maman, s'écrie la petite Nelly, qui, à l'écart, écoutait la conversation, pourvu que le bon Dieu, il nous donne encore un frère !

— Et pourquoi préfères-tu un frère à une sœur, petite babillarde ? fait sèchement la mère.

Toute tremblante, la fillette répond : « Oh !... m'man,... c'est... c'est parce que tu n'aimes pas les petites filles. »

. . . . . .

Alors, subitement adoucie et les larmes dans les yeux, la maman tend les bras à sa fille : « Qui est-ce qui t'a dit cela, ma chérie ? Viens m'embrasser ! »

La Trioula à Djan.

Ne crâio pas que dein sti mondo
Lâi ausse z'u, vo z'ein repondo,
Nion cein, per d'avau, per d'amon,
Fenna bordanna à tsavon,
Pllie grindze, vo dio, pllie segnoula
Qu'iena qu'on lâi desâi Trioula
Et qu'êtâi pardieu bin batschâ.
Câ, po vo dere la vretâ,
Ie l'avâi 'na tant crouïa leinga
Asse affelâïe qu'on èpeinga
Qu'îre tot dau lon à breinna,
A contrèï, à bordenâ.
S'on desâi *bllu,* repondâi *rodzo*
Et *petit-dâ,* s'on desâi *pâodzo;*
Se faillâi *nâ,* voliâve *bllan,*
Ire-te *tomma?* Fasâi *pan.*
Ma fâi, son Djan îre d'à plleindre !
Assebin, l'arâi bin dû cheindre,
Quand l'avâi voliu sè mariâ,
Onna Trioula pe dzeintiâ.

On coup Djan (et Davî son frâre)
Etâi z'u guegnî à 'na fâire
Po sè protiura dâi bestion
Po regarni sè z'èbouèton.
Quasu ein arreveint l'atsîte
Duve de clliau galèze bîte
Justo quemet lè lâi faillâ ;
Et que furant pas trâo payâ.

— Bon martsi : dâi caïons d'attaqua. —
Davî fa à Djan : « Ta barjaqua
De Trioula, ma s'ebahia
Cein que porrâi bin critiquâ
Sti cou, rappoo à ta patse.
Câ te pâo gagni bin veingt batse
Quemet ion su tè dou caïon. »
Djan repond : « Quand on è bordon
Quemet ma vîlhe, vâi-to, frâre,
Cein doure mè que la vaudâre,
Et tè vu frèma que sta né
Te la verrî breinna lè bré
Et dere et pu cein, et pu çosse :
Que n'é pas pî de la cabosse
Po on boton ; que m'ant veindu
Trâo tchè dâi caïon mau fotu ;
Qu'atsîto jamé rein que vâille :
Que ne su rein qu'onna racaille.
Lâi derî que lè z'é robâ
Que su bin sû que troverâ
Oquie à redere à clli l'affére.
Atiuta, se te vâo mè crâire,
Catse-tè vâi, ein arreveint,
Vé lè z'èbouèton, bounameint,
Et te verrî que ma Trioula
Farâi tot parâi sa ritoula ! »
Dan, quand l'è que fur'arrevâ,
Noutron Davî va s'einfatâ
Tot lo drâi, dècoute l'ètrâbllio
Io l'oût on dètertin dâo diâbllio :
L'ètâi la fenn'âo poûro Djan
Que lâi desâi : « Grand chenapan !
Ah ! te revin dza de la fâire,
Io te n'a rein fé que de bâire.
Cein l'è dau biô, et clliau caïons
Tê cotant mé que dou modzons.
Ein su sûra : dâi bîte dinse
De la fâire l'îre lè crinse.
L'è po cein que te le z'a chè
Et te lè z'a païa trâo tchè.
— Qu'ein sâ-to ? qu'adan lâi fa l'hommo,
Dèvant que de mè fére on chômo,
Laisse-mè adî dèvesâ.
Sant pas trâo tchè :... L'è z'é robâ !
Ora, sti coup, qu'a-to à dere ?
Te vâi, mè cotant pas on pere. .
— Eh ! t'einlèvâi po on dadou !
Que lâi repond, que t'i gniagnou !
Adan, du que te lè robâve
Dis-mè vâi cein que tè gravâve,
Gros patifou de taborniô,
De robâ dâi caïon pllie gros ? »

MARC A LOUIS.

Un bock, s. v. p. — Pourquoi un « bock », plutôt qu'une « chope » ou simplement un « verre de bière » ?

D'où ce mot « bock » ?

La légende — car c'est elle qui parle — raconte qu'un certain duc de Brunswick, ayant soutenu que son maître brasseur faisait de la bière plus forte que celle de Munich, un brasseur de cette dernière ville lui envoya un défi. Il fut convenu que chacun des deux champions boirait une même quantité de bière de son concurrent et que celui qui, au bout d'une demi-heure, ne pourrait plus se tenir sur une jambe et enfiler une aiguille, aurait perdu son pari.

La demi-heure passée, le brasseur munichois enfilait des aiguilles avec le plus grand sang-froid ; quant au duc, il faisait des efforts inouïs pour maintenir son équilibre instable sur une jambe, lorsque tout à coup le chevreau favori de la duchesse s'étant échappé, vint frôler les jambes du duc et le renversa les quatre fers en l'air. L'assemblée applaudit, mais le noble seigneur protesta, disant que c'était la faute du bouc (bock en allemand), le mot resta à la brasserie de Munich, qui porte pour marque de fabrique un bouc debout sur ses pieds de derrière.

Cette brasserie — royale aujourd'hui — fournit au printemps un produit très remarquable, que les Bavarois désignent en disant : donnez-nous un verre de *Bockbier*, c'est-à-dire de la brasserie du bouc.

Tonnerre d'ascent ! — L'autre soir, M. X..., bien connu à Lausanne pour ses incessantes plaisanteries, racontait, à un voyageur de commerce de Marseille, une histoire si invraisemblable que ce dernier sourit d'un air incrédule.

— Alors, quoi, monsieur, vous ne croyez pas à mon histoire ? fait M. X. ., visiblement froissé.

— Oh ! pardonnez-moi, monsieur, répond le Marseillais, mais j'avoue que je n'oserai jamais la répéter, à cause de mon accent.

Gens de plume et gens d'épée. — Deux jeunes gens parlent de leurs projets d'avenir.

— Moi, disait l'un, j'ai bien envie de m'engager dans la légion étrangère.

— Dans la légion étrangère ? Quelle idée ! Que vas-tu faire dans ces pays exotiques ?

— Alors t'imagines-tu dons que je veuille mourir dans mon lit, comme un notaire ?

Huile de coude. — Les gens qui font bâtir sont, en général, très impatients. A tort ou à raison, ils se plaignent constamment de la lenteur des travaux, oubliant le vieux dicton : « Paris n'a pas été bâti en un jour. »

M. D .., voulant hâter l'achèvement d'une cave, dont les travaux n'avançaient pas au gré de ses désirs, eut recours à un procédé tout à fait ingénieux . Depuis quelque temps déjà, les ouvriers travaillant à la journée, exécutaient leur besogne avec une nonchalance intolérable. Tout à coup, on remarqua, non sans étonnement, que les ouvriers faisaient preuve d'une ardeur inouïe. Plus de paresse, plus de lenteur : les travaux avançaient comme par enchantement. La cave eut bientôt la profondeur voulue. Mais, chose plus extraordinaire encore, les ouvriers ne voulaient plus s'arrêter ; ils piochaient toujours et cela au point qu'il fallut avoir recours au syndic pour faire cesser les travaux !

Le propriétaire raconta alors, en riant, que, désespérant de voir achever le travail entrepris, il avait, un soir, enseveli à un pied de profondeur, dans le terrain que les ouvriers devaient enlever, une vieille boîte, hermétiquement fermée, dans laquelle il avait placé un vieux morceau de parchemin contenant ces mots : *Ci-dessous est le gros trésor à la Dame. Cent mille livres en or et deux cents écus neufs.*

Mais, avec plaisir !

Vallorbe, mai 1905

Au *Conteur vaudois*, Lausanne.

Messieurs,

Nous prenons la liberté de vous demander si vous consentiriez à ouvrir dans les colonnes de votre honorable journal une souscription publique en faveur de l'installation d'une *Table d'orientation sur la Dent de Vaulion* ?

Il y a, dans le canton, un grand nombre d'admirateurs de notre Jura, qui seront sans doute très heureux d'apporter leur obole à la réalisation de notre entreprise.

Le Conseil d'Etat a témoigné tout l'intérêt qu'il portait à ce projet en votant un subside de 500 francs. Mais les frais étant très élevés et nos sociétés sans ressources suffisantes, le Comité d'initiative recevra avec une vive reconnaissance les dons des personnes et sociétés qui s'intéressent à notre Jura.

Nous avons également décidé la publication d'un *Guide de la Vallée de l'Orbe et de la Vallée de Joux*. Celui-ci fera apparition dans le courant de l'été. Il comprendra entr'autres une cinquantaine d'illustrations, ainsi qu'une carte de la contrée, de La Sarraz au Brassus. Cette carte, de 80 cm. de long sur 40 de large, à elle seule vaudrait la somme de 1 fr., prix de vente du guide, en librairie.

Nous espérons une réponse favorable, et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité exécutif :

Le Président, J. COMBE. — *Le Secrétaire*, A. ADDOR.

Prudence. — On annonce à une grand'mère, bonne femme, au demeurant, mais un peu avare, le mariage prochain de sa petite-fille.

— Eh bien, ma foi, tant mieux pour elle. Pourvu au moins qu'elle soit bien tombée.

— Certainement qu'elle est bien tombée ; c'est un brave garçon. Nous viendrons demain vous le présenter, grand'mère.

— Oh ! non, ce n'est pas besoin ; vous comprenez, à mon âge, on ne tient pas tant à faire de nouvelles connaissances.

Le dentiste de monseigneur. — Un dentiste avait placé un ratelier dans la bouche d'un évêque. Très respectueux et sensible à l'honneur qui lui avait été fait, tout en désirant néanmoins d'être payé, il ne savait comment rédiger sa note, lorsqu'il trouva cette formule qu'il crut être le comble de l'élégance et de la politesse :

« Pour avoir réparé le palais épiscopal, 150 francs. »

Oeufs brouillés à la d'Aumale.

(6 personnes.) (15 minutes.)

Ayez un petit rognon de veau, détaillez-le en dés, assaisonnez-le de sel et de poivre et faites-le raidir aussi vivement que possible au beurre. Ayez soin de le bien saisir, ce qui est suffisant et liez-le avec la valeur de 2 cuillerées de sauce brune. Cela fait, ne laissez plus bouillir, l'ébullition durcissant le rognon.

Cassez dans un saladier 10 ou 12 œufs (selon grosseur), assaisonnez de sel et de poivre, et mettez-les dans une casserole avec 40gr. de beurre. Remuez à feu doux, jusqu'à ce que la solidification des œufs soit bien assurée et en ayant soin d'éviter de faire des grumeaux.

La masse des œufs doit être lisse et crémeuse, et assez ferme pour pouvoir y mélanger une forte cuillerée à bouche de tomate concentrée. Mettez à point avec 5 gouttes « d'Arôme Maggi », dressez en timbale, et disposez au milieu le rognon sauté.

(*La Salle à manger de Paris.*)

LOUIS TRONGET.

Un moment ! — Un fils prodigue demandait de l'argent à son père, qui le lui refusa, avec raison.

— Alors, tu ne veux donc pas me donner de l'argent ? fait le fils d'un air tragique.

— Non, mon enfant, je ne t'en ai déjà donné que trop. Tu l'as toujours dépensé à des folies. Travaille maintenant.

— Ah ! tu ne veux pas m'en donner... Eh bien, je me tue.

Disant cela, le fils s'en va chercher son fusil militaire et le charge devant son père.

Celui-ci, toujours calme, la pipe à la bouche : « Attends-voir un moment ; laisse-moi sortir. . Je ne me fie rien tant à ces nouveaux fusils. »

La livraison de *juin* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

La crise des croyances religieuses, par Paul Stapfer. — Démon d'Azur. Roman, par C.-E. Delay. (Sixième partie.) — Tsar et empereur. Les idées de Bismark en 1863, par Edmond Rossier. — Les géants. Rôle des glandes dans l'organisme humain, par le Dr Robert Odier. — Un prince allemand. Le duc Guillaume de Wurtemberg, par Charles Vulliemin. — De Courbet à Phidias, ou la conversion d'un artiste, par Ernest Tissot. (Seconde et dernière partie.) — Djévahir. Nouvelle criméenne, par Louise de Soudak. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Table des matières du tome XXXVIII.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne

En famille. — L'*Orphéon* a offert, jeudi soir, à ses membres honoraires et passifs un très beau concert. Le temple de St-François était bondé. Mlle Junod et M. Dénéréaz prêtaient à l'*Orphéon* leur précieux concours. On n'eût demandé qu'à applaudir.

Il est chez lui. — Qui ? — M. Choufleuri, dans son logis des « Variétés » à Bel-Air. Les visiteurs s'y pressent à l'envi et ne peuvent assez louer l'amabilité de l'amphitryon et les attraits d'une soirée où l'on a le rare plaisir de pouvoir applaudir M. et Mme Rey, duettistes.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard.